

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Paule LE BON.

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

- |                       |     |  |
|-----------------------|-----|--|
| <b>M. Le Maire</b>    | n°1 | <b>Vie Institutionnelle</b> - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ |
| <b>M. Le Maire</b>    | n°2 | <b>Vie Institutionnelle</b> - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 mai 2023.<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ   |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°3 | <b>Urbanisme</b> - Droit de préemption urbain - Déclarations d'intention d'aliéner<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ   |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°4 | <b>Finances</b> - Budget annexe assainissement 2023 - Décision modificative n°1<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ  |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°5 | <b>Finances</b> - Budget annexe eau 2023 - Décision modificative n°1<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ   |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°6 | <b>Finances</b> - Marché de travaux pour la construction du centre culturel - Attribution du lot n°1<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ                                   |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°7 | <b>Finances</b> - Marché 2022 03 et 2022 07 - Construction d'un pôle culturel - Avenants pour l'ensemble des lots<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ                      |
| <b>Mme CROISET</b>    | n°8 | <b>Finances</b> - Marché 2022 03 - Construction d'un pôle culturel - Avenant n°2 pour le lot n° 16<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ                                     |
| <b>Mme TAFFOUREAU</b> | n°9 | <b>Activités économiques</b> - Convention de partenariat avec Enedis dans le cadre de l'embellissement d'un transformateur électrique<br><br>ADOpte A L'UNANIMITÉ  |

<b>Mme TAFFOUREAU</b>	n°10	<b>Solidarités, cohésion sociale</b> - Convention de partenariat avec Valloire Habitat dans le cadre d'une mise à disposition de la salle commune de la résidence Clos Finet
		ADOPTE A L'UNANIMITÉ
<b>M. DELPLANQUE</b>	n°11	<b>Éducation, enfance, jeunesse</b> - Avenant à la convention d'objectifs et de financement pour les accueils de loisirs « Périscolaire »
		ADOPTE A L'UNANIMITÉ
<b>M. DELPLANQUE</b>	n°12	<b>Éducation, enfance, jeunesse</b> - Avenant à la convention d'objectifs et de financement pour les accueils de loisirs « Extrascolaire »
		ADOPTE A L'UNANIMITÉ
<b>M. DELPLANQUE</b>	n°13	<b>Éducation, enfance, jeunesse</b> - Participation aux frais de scolarité - Ecole d'Olivet
		ADOPTE A L'UNANIMITÉ
<b>M. Le Maire</b>	n°14	<b>Ressources humaines, administration générale</b> - Modification du tableau des effectifs - Approbation
		ADOPTE A L'UNANIMITÉ